UNITED NATIONS HUMAN RIGHTS
OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER

EVALUATION

AT A GLANCE



Journée internationale des migrants 2024, Gambie. ©HCDH

Protection des migrants : évaluation indépendante à mi-parcours du projet ONUDC/HCDH, phase III PROMIS

Le projet PROMIS : Renforcement des capacités des États d'Afrique de l'Ouest à élaborer une réponse au trafic illicite de migrants fondée sur les droits humains et à réagir efficacement aux violations des droits humains liées à la migration irrégulière, lancé en 2016 avec le soutien des Pays-Bas et de l'Italie, est la première initiative conjointe de l'ONUDC et du HCDH en Afrique de l'Ouest.

Doté d'un budget total de 12,4 millions de dollars US pour la période 2020-2024, il vise à renforcer les capacités des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale à lutter contre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes grâce à une approche fondée sur les droits humains et tenant compte des questions de genre.

Conformément à l'accord de financement conclu avec le Royaume des Pays-Bas, le HCDH et l'ONUDC ont mené une évaluation indépendante à mi-parcours de ce projet entre juin 2024 et mars 2025.

Voir plus :
Rapport d'évaluation (anglais) ;
Note d'évaluation (document de 2 pages en anglais)
Rapport d'évaluation (français) ;
Note d'évaluation (document de 2 pages en français)

Principales réalisations

- Le projet PROMIS a renforcé la collaboration interinstitutions entre le HCDH et l'ONUDC sur le **trafic illicite de migrants** et la **traite des personnes** en Afrique de l'Ouest.
- Grâce à un soutien législatif conjoint, à la recherche, au renforcement des capacités, à la sensibilisation et à la coordination régionale, les principales réalisations comprennent :
  - Une réponse plus intégrée, multidisciplinaire et fondée sur les droits humains à la migration irrégulière dans la région.
  - Une collaboration renforcée avec les institutions nationales des droits humains et la société civile a permis d'améliorer l'identification précoce et le soutien aux victimes.
  - La promulgation de lois anti-traite et anti-trafic conformes aux normes des droits humains au Niger et en Gambie.
  - L'élaboration de stratégies nationales et de plans d'action ultérieurs au Mali et au Sénégal pour promouvoir une réponse fondée sur les droits de l'homme à la traite des personnes et au trafic illicite de migrants.
  - L'amélioration des capacités d'enquête des agences de première ligne de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes au Nigéria, notamment l'Agence nationale pour l'interdiction de la traite des personnes (NAPTIP), le Service d'immigration du Nigéria et les unités de contrôle des frontières.
  - L'accélération des procédures judiciaires contre les auteurs de trafic illicite de migrants et de traite des personnes opérant entre le Nigéria et le Niger, ainsi qu'entre l'Italie et l'Espagne, grâce à l'Initiative des magistrats de liaison, en collaboration avec les ministères de la Justice respectifs.



Formation des responsables des frontières aux droits de l'homme aux frontières internationales au Nigéria ©OHCHR

CONTACTS

Équipe d'évaluation du HCDH - ohchr-evaluations@un.org
Site web : HCDH | Évaluation du HCDH
Intranet : Évaluation du HCDH
Ressources : Guide, outils et modèles d'évaluation (ohchr.org)

Pour en savoir plus sur le HCDH en Afrique de l'Ouest
En savoir plus sur PROMIS
Contacts : Robert Kotchani (robert.kotchani@un.org) et Ange-François Atta (atta@un.org)

RÉFLEXIONS DE LA PRÉSENCE

Bureau régional du HCDH pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO)

Comment s'est déroulée votre expérience dans le processus d'évaluation ?

Le processus d'évaluation a été collaboratif et inclusif. Au-delà de la qualité de l'évaluation et des recommandations, l'approche collaborative et la capacité à instaurer un climat de confiance ont considérablement renforcé l'engagement des parties prenantes et permis de mener l'évaluation dans des conditions optimales. Les évaluateurs ont été réceptifs aux commentaires, ce qui a favorisé un sentiment d'appropriation des conclusions et des recommandations.

Y a-t-il des conclusions/recommandations issues de l'évaluation qui vous ont le plus marqué ?

Les conclusions sur ce qui a fonctionné dans différents contextes nationaux, (l'efficacité de la coordination conjointe entre les acteurs de la protection et de la justice, et la pertinence de l'approche basée sur les itinéraires), et les domaines où des améliorations étaient nécessaires, telles que l'approfondissement de la collaboration avec les acteurs régionaux, le renforcement du soutien au suivi des victimes, l'amélioration de la collecte de données sur les groupes en situation de vulnérabilité, la garantie d'une application plus cohérente des HRBA&LNOB et l'amélioration des structures de coordination et des pratiques de projets conjoints, entre autres.



Publication de recherche du HCDH sur les préjudices multiples et croisés.

Quelles leçons aimeriez-vous partager avec d'autres équipes mettant en œuvre des projets similaires ?

L'un des principaux enseignements est l'importance d'un engagement précoce et continu auprès des acteurs de la protection et de la justice, qui permet une réponse plus forte et plus cohérente au trafic illicite de migrants et à la traite des personnes. Il est également essentiel de garantir la flexibilité dans la conception des projets, en s'adaptant à l'évolution rapide des dynamiques migratoires et des besoins de protection, afin de maintenir leur pertinence sur le terrain. Par ailleurs, investir dans des approches communautaires et écouter les migrants eux-mêmes a renforcé l'impact des interventions. Enfin, des mécanismes de coordination structurés sont essentiels pour les projets conjoints.



Peindre le silence : histoires de handicap et de traite


Sensibilisation scolaire aux droits des migrants et à la prévention de la migration irrégulière au Sénégal ©HCDH

Intégration de HRBA et LNOB

Dès le départ, nous avons délibérément cherché à intégrer l'égalité des genres, l'approche fondée sur les droits humains et le principe « Ne laisser personne de côté » dans PROMIS. Le projet a placé les droits des victimes de la traite et des migrants en situation irrégulière au cœur de sa conception et de sa mise en œuvre. Cela s'est traduit par des interventions ciblées, fondées sur les droits, répondant aux besoins spécifiques des groupes en situation de vulnérabilité, notamment les enfants, les jeunes et les personnes handicapées.

Grâce à cette perspective, nous avons également pu nous attaquer aux obstacles systémiques, tels que les pratiques discriminatoires et les lacunes en matière de gouvernance, qui empêchent souvent les migrants de jouir pleinement de leurs droits. L'évaluation a confirmé la valeur de cette approche intégrée et nous a clairement indiqué où approfondir nos efforts, notamment en matière d'intersectionnalité et de participation.



Atelier de sensibilisation pour les forces de défense et de sécurité et les dirigeants communautaires ©HCDH

L'évaluation a-t-elle contribué aux discussions avec les partenaires ou les donateurs ?

L'évaluation nous a fourni des messages crédibles et factuels à transmettre à nos partenaires et donateurs. Elle a permis de valider notre approche et de démontrer l'impact des interventions conjointes en matière de droits humains et de justice pénale. Disposer de conclusions et de recommandations concrètes a facilité la promotion d'un financement durable et d'une collaboration renforcée, notamment autour des initiatives régionales et transfrontalières.

L'évaluation a-t-elle éclairé votre programmation/la prochaine phase du projet ?

L'évaluation a mis en évidence les aspects ayant eu le plus d'impact, comme la coordination multipartite et la protection ciblée des groupes vulnérables. Elle a également souligné la nécessité de passer d'indicateurs basés sur les activités à des indicateurs qualitatifs et axés sur les résultats. Nous avons intégré ces enseignements dans la conception de la phase V du Projet PROMIS, reconduit de mai 2025 à décembre 2028, et nous mettrons en œuvre les recommandations de l'évaluation durant cette période. Nous prévoyons également d'appliquer ces enseignements à notre programmation et à d'autres projets dans la région.